

Code de vie Camp de jour Lajeunesse 2009



- ☆ Si votre enfant devait s'absenter ou arriver en retard, vous devez avertir l'animateur-trice responsable du groupe de votre enfant ou la coordonnatrice du Camp en laissant un message au 514 278-2654 ou par écrit sur notre boîte : campdejour@centrelajeunesse.org
- ☆ Le camp débute à 9 h 30 et se termine à 15 h 30 du lundi au vendredi. L'accueil des jeunes se fait au Centre Sainte-Cécile, 225 de Castelnau. Les parents viennent les chercher au même endroit à la fin de la journée.
- ☆ Le service de garde est situé au Centre Sainte-Cécile, 225, de Castelnau et débute à 7 h 15 pour la période du matin et se termine à 18 h pour la période du soir. Il est possible de prendre le service de garde pour une journée coût de 8 \$. À noter que des frais de 5 \$ seront facturés au parent pour chaque 15 minutes de retard après 18 h.
- ☆ Pour toutes consignes particulières pour leur enfant, les parents doivent les remettre par écrit à l'animateur-trice du groupe de son enfant ou à la coordonnatrice. Par exemple, mon enfant ne peut pas se baigner aujourd'hui car il a la grippe etc.
- ☆ Si votre enfant doit prendre des médicaments, merci de bien vouloir nous faire parvenir par écrit la posologie à suivre. Le médicament doit être bien identifié.
- ☆ Les animateurs-trices ont comme responsabilité de rappeler à vos enfants de se mettre leur crème solaire afin qu'ils ne brûlent pas au soleil. Vous devez penser laisser à votre enfant de la crème solaire FPS 30. Vérifier la date d'expiration.
- ☆ Votre enfant doit avoir avec lui à chaque jour :

1. Un dîner nutritif
2. Un maillot de bain
3. Une serviette de plage
4. Des vêtements confortables pour jouer
5. Des vêtements de pluie
6. Un chapeau ou une casquette
7. Un tube de crème solaire FPS 30
8. Des vêtements de rechange
9. T-shirt usé ou tablier pour la peinture

Chaque article doit être identifié au nom de l'enfant et placé dans son sac à dos !

☆ À ne pas apporter au Club :

1. Des sandales
2. Robe et jupe
3. Bijoux
4. Boîte à lunch à l'extérieur du sac à dos contenant de l'argent
5. Un baladeur, Ipod, MP3, téléphone cellulaire...
6. Tous les autres objets de valeur ou ayant une connotation violente

☆ Il est obligatoire de porter le chandail du camp de jour lors des sorties.

☆ Advenant des problèmes de conduite, les responsables du camp de jour se verront dans l'obligation de communiquer avec les parents de l'enfant concerné, afin de trouver des moyens pour corriger la situation. Le camp se réserve le droit d'expulser un enfant.

1. Avertissement verbal donné à l'enfant par l'animateur-trice
2. Rencontre de l'enfant avec la coordonnatrice
3. Avis écrit donné à l'enfant par le camp de jour
4. Appel aux parents
5. Rencontre de la coordonnatrice du camp avec le responsable des loisirs du Centre
6. Expulsion du camp pour un temps à déterminer

☆ En tout temps si vous avez des commentaires à nous faire, des suggestions pour améliorer le camp de jour ou des questions, n'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice du Camp ou à nous écrire un mot via internet : campdejour@centrelajeunesse.org. Nous apprécions avoir vos commentaires.

Pour compléter votre information une réunion, pour les parents, est programmée
le
JEUDI 18 JUIN À 18 H 30
Au Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse

Bon été à tous !!!

À Montréal le _____

Signature des parents : _____

